



## AVIS DE RECRUTEMENT

### Le Pôle enfants DI/TSA

*recrute pour l'IME du Baobab en CDI à temps complet :*

## 1 EDUCATEUR SPECIALISE (H/F)

**Poste à pourvoir à compter du 05 novembre 2018**

Salaire et Conditions de travail selon Convention Collective 1951

Définition principale du métier conformément à la CCN51 : L'éducateur spécialisé a pour mission d'aider les personnes, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et de faciliter leur insertion. Dans le respect des personnes, il recherche les causes qui compromettent leur équilibre psychologique, économique ou social. Il participe à l'élaboration et la mise en oeuvre du projet d'établissement dont il relève ainsi que des projets sociaux et éducatifs. Il participe à l'élaboration du rapport *d'activité* du service socio-éducatif. Il participe, en liaison avec les familles, à l'éducation des enfants ou adolescents en difficulté d'insertion et est chargé du soutien des personnes handicapés, inadaptés ou en voie d'inadaptation. Il concourt à leur insertion scolaire, sociale et professionnelle au moyen des techniques et activités appropriées au projet d'établissement. Lorsqu'il n'existe pas de cadre éducatif dans l'établissement, l'éducateur spécialisé est placé directement sous l'autorité du directeur. Le temps de travail se répartit en temps de présence avec les personnes accueillies et temps de préparation, de réunions d'information, de synthèse et de tenue des dossiers, déterminés selon les types d'interventions et d'établissements.

Profils : expériences auprès d'un public présentant une déficience intellectuelle et/ou TSA. Expériences du travail en réseau et partenariat... Compétences dans la conception, suivi et évaluation de projets individualisés...

**Envoyer ou faxer CV et lettre de motivation avant le 05 octobre 2018**  
à :

**Madame Christelle JEAN-JACQUES**

Directrice des Ressources Humaines

3 rue Pierre Aubert – ZI du Chaudron

97490 SAINTE-CLOTILDE

Mail : [cjeanjacques@afl.re](mailto:cjeanjacques@afl.re)

**Pour affichage jusqu'au 05 octobre 2018**